

CHANTS
POPULAIRES
DE LA PROVENCE

RECUEILLIS ET ANNOTÉS

Par DAMASE ARBAUD

Correspondant du Ministère de l'Instruction Publique
pour les travaux historiques, etc.

AIX

MAKAIRE, IMPRIMEUR-ÉDITEUR
2, rue Pont-Moreau, 2

1862

Traduction et reproduction même partielles interdites.

A

LA MÉMOIRE

D'HIPPOLYTE FORTOUL.

En inscrivant au frontispice de notre recueil le nom du ministre qui avait conçu le projet de réunir et de publier les poésies populaires de la France, nous ne remplissons pas seulement un pieux devoir,

mais nous assignons à notre travail, dès sa première page, son véritable caractère. Ce qu'Hippolyte Fortoul avait projeté pour la France entière, nous avons essayé de le réaliser pour notre Provence, nous avons tenté de montrer une partie du grand monument qu'il voulait élever *au génie anonyme et poétique du peuple* (1). Puissions-nous n'être pas restés trop au-dessous de la tâche que son amitié nous avait indiquée et dans l'accomplissement de laquelle sa bienveillance nous eût soutenus, si l'avare mort ne l'avait prématurément enlevé aux lettres qu'il honorait, à l'archéologie dont il fut un curieux plein de goût et de sagacité.

Et de fait notre œuvre est moins une œuvre littéraire qu'un travail archéologique. La diversité des langues et des idiômes ne saurait résister à ce mouvement incessant qui entraîne la France vers l'unité et que secondent avec tant de force et la diffusion de l'enseignement, et la rapidité des communications et l'exagération de notre centralisation administrative. La muse provençale, retrouvant un instant sa virtualité native, a bien pu produire une œuvre pleine de cette grâce à la fois naïve et puissante qui semble le privilège de la jeunesse, mais la traduction littérale dont elle a dû accompagner ses accents prouve bien qu'elle sentait elle-même que, sans cette précaution, elle ne serait plus comprise que de quelques adeptes; si Juliette est sortie de la tombe ce n'est que pour poser une fois encore ses lèvres sur les lèvres de Roméo, puis mourir.

Ainsi le jugeait un barde, amoureux lui aussi de la nature et des traditions de son pays qui

(1) Paroles de M. FORTOUL ministre de l'instruction publique dans la séance du 8 novembre 1852 du Comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France

paya son amour en suaves inspirations , quand il s'écriait :

..... les fils qui nous vont suivre
 De ces fleurs n'ornent plus leurs fronts ;
 Aucun ne redira le son qui nous enivre,
 Quand nous, fidèles, nous mourrons. (1)

C'est qu'en effet dans ce besoin de nouveautés qui semble brûler toutes les âmes , on oublie la langue des aïeux , comme on se rit de leurs mœurs et de leurs croyances, et l'on estropie au village le parler de Paris, comme on y singe gauchement les modes de la grande ville. Les idées nouvelles ont fait naître de nouvelles aspirations. Les chants de nos pères, ces chants que vingt générations avaient répétés, la génération actuelle les dédaigne, et ce n'est pas un mince labeur que d'en recueillir les débris épars ; c'est presque une évocation , et , comme la mort, l'oubli lâche difficilement sa proie. Que de fois nous nous sommes assis au coin du foyer l'hiver , à côté du rouet de bonnes femmes dont il fallait d'abord vaincre la méfiance soupçonneuse avant de les décider à redire les couplets de leur jeune âge ; que de fois nous avons suivi un vieux pâtre pour recueillir au vol le refrain dont il trompait son ennui ! Mais ces fleurs de l'inspiration populaire que nous cherchions, ce n'est pas dans *les jardins des muses* érudites qu'on peut espérer de les rencontrer , force nous était donc de les cueillir là où la nature les fait éclore. Et puis ces fragments ramassés sans suite il fallait les déponiller de la rouille qui les couvrait, les relier l'un à l'autre, assigner à chacun sa place. Si l'on songe que ces poésies nées il y a plusieurs

(1) A. BRIZEUX, *Aux poètes Provençaux*.

siècles , composées dans une langue que le peuple ne comprendrait presque plus aujourd'hui ont dû, pour arriver jusqu'à nous , suivre toutes les variations que le temps a fait subir à cette langue ; si l'on se souvient qu'elles n'ont jamais été écrites et ne se sont conservées que dans le souvenir successif des générations, on comprendra combien de variantes plus ou moins heureuses il a fallu comparer, sur combien d'interpolations parasites il a fallu souffler, avant d'arriver au texte primitif , à celui qui , dans un jour de foi ou d'amour, dans un moment de gaieté ou de malice , jaillit tout à coup du cerveau d'un homme devenu l'interprète de tous, parce que l'inspiration de son cœur répondait à ce que sentait le cœur de chacun. « Improvisée par le premier venu
 « et perfectionnée au hasard par cent improvisa-
 « leurs secondaires , personne n'y appose le cachet
 « de son talent et tout le monde y met son mot ; le
 » véritable auteur est le peuple qui la chante en y
 » introduisant les changements successifs qui la
 » font répondre plus fidèlement à son esprit. » (1)
 Aussi le nom du premier auteur de ces poésies est-il complètement ignoré. Savait-il lui-même qu'il était poète ? Avait-il conscience qu'il créait une œuvre durable , alors que cette œuvre semblait naître spontanément des idées qui circulaient autour de lui, des passions qui agitaient les masses qui l'entouraient ? Un jour Gaston d'Orléans pressait Blot de lui dire qui avait fait certains vaudevilles satiriques dirigés contre lui : « Ma foi , Monseigneur, répondit le chansonnier, à vous parler franchement je crois qu'ils se sont faits tout seuls. » Voilà bien l'histoire des chants populaires , ajoute avec raison

(1) EDELESTAND DU MÉRIL, *Poésies populaires latines du moyen-âge*, pag. 4.

M. Rathéry qui a très-heureusement exhumé cette anecdote. (1)

C'est précisément cette origine impersonnelle qui caractérise la poésie populaire et la distingue de la poésie nationale. Celle-ci est l'expression des idées, des intérêts, des besoins publics, l'autre au contraire est surtout l'écho de l'âme humaine. Que dans un moment donné des hommes vivant dans le même milieu, ayant les mêmes croyances, placés en face du même événement, manifestent d'une manière analogue des sensations qui doivent leur être communes, rien de plus naturel et de plus ordinaire; mais ce n'est pas là encore cette combinaison d'intérêts généraux, fruit de toutes les influences qui se concentrent dans le sein d'un peuple pour en faire une nation, et qui dans un moment de danger ou de triomphe se traduisent par les élans d'une sainte exaltation. C'est l'œuvre du *vates* antique, poète et prophète à la fois, jugeant d'inspiration les conséquences futures d'un événement dont le poète populaire se borne à voir les résultats matériels et immédiats. Le chant populaire, c'est celui que la

(1) « Il y a peu d'années sortit de Naples une chanson, *Io te voglio bene assai*, qui fit rapidement le tour de l'Italie. Nous étions là au premier moment où elle fut chantée et nous pûmes voir en action le phénomène des créations populaires. Chacun se demandait qui avait composé les paroles, qui leur avait adapté un air chanté indistinctement par le *lazzarone* de Santa-Lucia et par la grande dame de la rue de Toleda. Le tout était né d'hier, et rien ne paraissait plus facile à éclaircir. Eh bien ! non, poète et musicien restaient anonymes, si bien qu'à San-Carlino on joua une comédie dont l'intrigue roulait précisément sur la recherche du fameux inconnu. » CANTÙ cité par M. RATHÉRY, *Les chants populaires de l'Italie*. (*Revue des deux mondes*, mars 1862).

joie des femmes d'Israël faisait entendre au son des sistres et des tambours : *Saül en a frappé mille et David en a frappé dix mille* (1); le chant national, c'est ce magnifique cantique du jeune vainqueur de Goliath : *Je rends grace à Jéhova avec les plus vifs transports, je publie toutes tes merveilles, ô mon Dieu!* (2)

Si la muse populaire s'assied de préférence auprès du berceau des nations c'est qu'à ce moment de la vie sociale l'individu ne se laisse pas encore absorber par l'unité; aussi étudier cette poésie, c'est, suivant l'expression de Goerres, boire la poésie à sa source, tâter le pouls de la nationalité dès son enfance. Plus tard quand la nation aura grandi, on rencontrera des chants que des circonstances éphémères, des motifs futiles, inexplicables, ont fait adopter par le peuple, mais ce n'est plus sa vraie poésie, celle qui sort de ses entrailles et porte le cachet de sa race, ce n'est plus qu'un caprice de la mode ou une popularité bâtarde que les oscillations

(1) *Egressæ sunt mulieres de universis urbibus Israël cantantes, chorosque ducentes in tympanis lætitiæ et in sistris, — et præcinebant mulieres ludentes, atque dicentes: percussit Saül mille, et David decem millia.* (1. Reg., XVIII, 6-7).

Des circonstances analogues accompagnent le premier chant populaire dont l'histoire de France ait conservé des fragments. « On composa sur la victoire de Clotaire sur les Saxons, dit l'auteur de la vie de S^t Faron, un chant populaire, qui, à cause de sa rusticité, volait de bouche en bouche, et que les femmes chantaient en dansant et en battant des mains. (*Recueil des historiens de France*, tom. III, pag. 565). Conf. les observations pleines de justesse de M DE COUSSEMAKER, *Hist. de l'harmonie au moyen-âge*, pag. 75.

(2) Ps. IX. Les commentateurs pensent que ce psautre fut composé après la victoire sur Goliath.